



## **SAMEDI 28 SEPTEMBRE 2024 : 3ÈME ÉDITION DES RENCONTRES MUSICALES DE BÉTANGE**

**L'Association de Sauvegarde du Site de Bétange présente la 3ème édition des Rencontres Musicales de Bétange. Cette année, deux artistes français, le baryton Olivier Cesarini et la pianiste Adrienne Dubois proposeront un concert avec des oeuvres d'Ernest Chausson, Gabriel Fauré, Johannes Brahms et Franz Schubert.**

Ce concert se déroulera dans le cadre majestueux du Grand Salon du château de Bétange.

**Cette demeure privée, ancienne résidence de maîtres de forges, ouvrira exceptionnellement ses portes au public à cette occasion.**

Le concert sera suivi d'un cocktail sur la terrasse du château en présence des artistes.

**Réservation uniquement en ligne** via le lien :

<https://www.helloasso.com/associations/association-de-sauvegarde-du-site-de-betange/evenements/les-rencontres-musicales-de-betange-2024>

Tarifs comprenant le concert et le cocktail :

Plein tarif : 45 €

Tarif adhérent A.S.S.B. : 30 €

Accès au site de Bétange uniquement par l'allée des Marronniers depuis la D653.

**Cet événement est organisé dans un contexte très critique pour la sauvegarde du site de Bétange.**

Une nouvelle concertation pour la mise en conformité des documents d'urbanisme concernés par le projet autoroutier A31 bis est organisée du 3 septembre au 1er octobre 2024. Le document mis en ligne pour cette concertation, présente de nouveaux éléments pour le site de Bétange avec de **possibles risques d'expropriation.**

***“Avec cette nouvelle concertation, nous sommes plus que jamais mobilisés pour la sauvegarde du site de Bétange. Les nouveaux éléments présentés dans le dossier constituent une menace pour l'intégrité du site de Bétange et risquent de le dénaturer. Nous maintenons notre opposition au projet de nouveau contournement ouest de Thionville et nous demandons a minima la préservation de l'allée des Marronniers, celle du parc du château de Bétange et de sa grille d'enceinte qui sont inscrits aux Monuments Historiques ainsi que le respect du périmètre de protection Monuments Historiques de 500 mètres à partir de la grille d'enceinte. »***

**Philippe Aymer, président de l'Association de Sauvegarde du Site de Bétange**

**A propos de l'Association de Sauvegarde du Site de Bétange**

L'Association de Sauvegarde du Site de Bétange a pour objet de réunir au sein d'une structure juridique ceux qui veulent sauvegarder le patrimoine historique, architectural et écologique (faune, flore, sous-sol) du site de Bétange (parc, château, allée principale d'accès dite "allée des Marronniers") et de ses abords,. Elle regroupe plus de 300 membres et organise chaque année plusieurs événements (concerts, conférences, journées portes ouvertes pour les habitants des communes voisines, visites du parc pour les scolaires).

**Suivez l'association sur les réseaux sociaux :**

Facebook : GNSA Site de Bétange - Twitter : SauvegardeB - Instagram : sauvegarde.betange

**Découvrir le site de Bétange en vidéo : <https://youtu.be/ooZeCmswV0k>**



CONTACT PRESSE

Association de Sauvegarde  
du Site de Bétange  
Château de Bétange  
57190 Florange

06 08 46 91 50  
[sauvegarde.betange@gmail.com](mailto:sauvegarde.betange@gmail.com)

